

Par cette nouvelle parution, qui sera probablement l'une des dernières de notre mandat, je tenais à vous présenter les derniers évènements marquants sur notre commune. Malgré la fin du mandat, l'élan de construction a été maintenu sur ce dernier budget.

Maintenant 2020 est là, la fin du mandat est proche, ce sera bientôt l'heure des bilans.

Durant six années, nous avons réalisé de nombreux investissements sans augmenter la pression fiscale (aucune hausse des taux depuis 2014) et surtout en maîtrisant l'endettement. La commune se doit d'éviter l'accident qui ne pourrait être réparé que par l'impôt.

Comme je l'ai annoncé, au mois de Mars 2020, je conduirai la liste majoritaire sortante légèrement remaniée du fait de la décision de quatre membres de ne pas se représenter. Leur choix est légitime et je les remercie chaleureusement pour leur dévouement et leur investissement. Je tiens en outre à remercier les trois élus de la liste « Saint Cernin en Marche » pour leur implication.

Le développement d'une commune ne pourrait se faire sans l'engagement de ses élus, le dynamisme de ses associations, la motivation de ses bénévoles et l'implication du personnel communal. Si ce n'est jamais définitivement acquis, l'organisation actuelle est opérationnelle tout en restant modulable.

Merci aux acteurs économiques, agriculteurs, artisans, commerçants qui, par leurs actions contribuent à la vitalité de notre village.

Merci à vous tous pour vos remarques pertinentes et constructives qui nous ont aidés à garder les pieds sur terre et à mieux construire l'avenir ensemble.

« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »

Je vous souhaite une belle fin d'été et une très bonne rentrée !

André DUJOLS



VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le montant des recettes de fonctionnement pour l'année 2018 s'élève à 1 520 280.39 € contre un montant de dépenses de 843 900.40 €. Ce qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 676 379.99 €. Le besoin de prélèvement sur la section de fonctionnement s'élève à 421 694.11 €.

L'excédent de fonctionnement à reprendre s'élève donc à 254 685.88 €.

• En investissement, en dépenses et en recettes à 1 456 576.43 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif de la commune pour l'année 2019 s'équilibre de la façon suivante :

• En fonctionnement, en dépenses et en recettes à 1 303 364.88 €

VOTE DES TAUX

Le Conseil Municipal décide de retenir les taux suivants pour l'année 2019 sans augmentation :

- Taux de taxe d'habitation : 10.02%
- Taux sur le foncier bâti : 15.58%
- Taux sur le non bâti : 68.28%

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

	LIBELLE	BUDGET
1	TRAVAUX ELECTRIFICATION	150 000,00 €
2	MATERIEL MOBILIER DIVERS	25 000,00 €
3	TRAVAUX BATIMENTS CNX	25 000,00 €
4	VOIRIE	80 000,00 €
5	GYMNASSE	5 000,00 €
6	SALLE DES FETES	500,00 €
7	CREMATORIUM	29 000,00 €
8	MATERIEL SERVICE TECH	15 000,00 €

9	ECOLE	230 000,00 €
10	CULTURE / PATRIMOINE	5 000,00 €
11	AIRES DE JEUX/PARCOURS SANTE	8 000,00 €
12	AMENAGEMENT MAISON SERV	165 000,00 €
13	PROJET PARTICIPATIF VILLAGES	20 000,00 €
14	AIRE DE CAMPING CAR	26 000,00 €
15	ETUDE TRANCHE BOURG	10 000,00 €
TOTAL OPERATIONS		793 500,00 €

1 - Eclairage des terrains de sport Foot et Rugby, mise en valeur du lavoir d'Enfenestre

2 - Fournitures de tables et bancs pour le gymnase, mise en place de canisettes dans le bourg, fournitures administratives et informatiques

3 - Réparation Travail Chevaux Lourds, aménagement d'une tribune Foot, abaissement plafond d'une salle de classe

4 - Travaux routes et fossés, parking médiathèque, réfection de murs de soutènement, travaux cimetière

5 - Remise aux normes Eclairage

6 - Achat de vaisselles et rangement

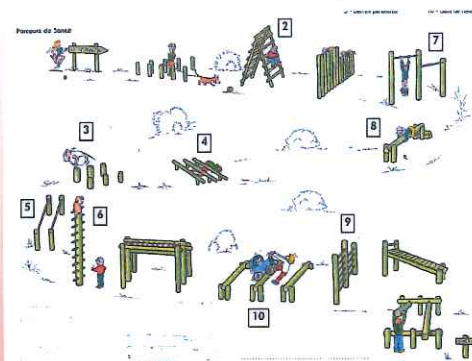
7 - Aménagement parking

8 - Aménagement d'une mezzanine à l'atelier, petit outillage

9 - Création d'un préau avec mur d'escalade, toiture école maternelle, achat de chaises pour le réfectoire.

10 - Parcours du patrimoine (cheminement fléché et commenté de 8 sites)

11 - Aménagement d'un parcours de santé dans l'enclos municipal



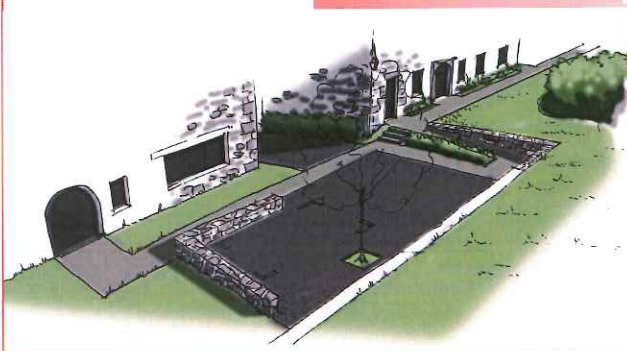
12 - Mise en sécurité des archives, réaménagement de l'accueil et des bureaux de la mairie, réalisation d'un nouvel accueil PMI et d'une salle de réunion sous la médiathèque, réhabilitation du hall de la médiathèque pour expositions et autre manifestation. Etude en cours pour isolation à 1 euro de l'ensemble des bâtiments communaux

13 - Appel à projets des habitants des villages

14 - Création d'une aire de stationnement de 4/5 places

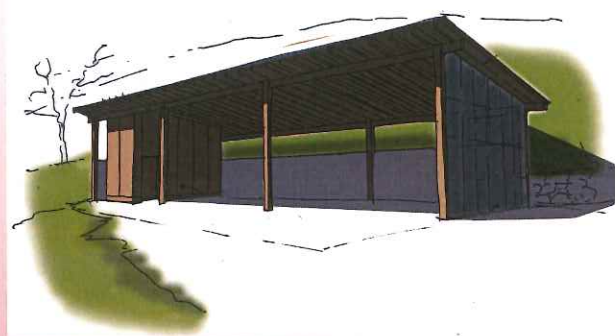
15 - Chiffrage d'une étude pour la réfection de la voirie et des réseau de La Contie

12 - Accessibilité Mairie



11 - Parcours de Santé

9 - Construction préau City Stade



LOCATION SALLE DES FETES

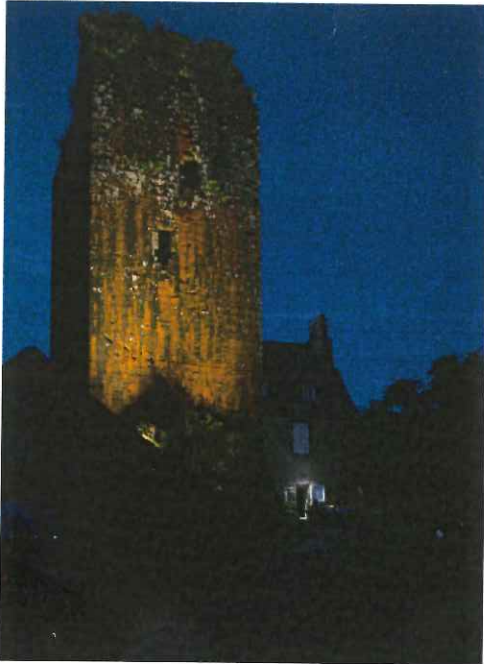
Le conseil municipal a modifié les tarifs de location en incluant la cuisine systématiquement.

1 jour en semaine Samedi Dimanche	Associations doriennes	50 €
	Particuliers de la commune	150 €
	Associations hors commune	150 €
	Particuliers hors commune Secteur privé (entreprise, CE...)	200 €
Week-end Samedi ET Dimanche	Associations doriennes	50 €
	Particuliers de la commune	200 €
	Associations hors commune	200 €
	Particuliers hors commune – Secteur privé (entreprise, CE...)	300 €

La location sera considérée comme une journée en weekend, si pour le samedi, la location commence le samedi matin et l'état des lieux final est réalisé le dimanche matin à 9h00 ou, si pour le dimanche, la location commence le dimanche matin et l'état des lieux final est réalisé à 9h00 le lundi matin.

ECLAIRAGE DE LA TOUR DE MARZES

La collectivité a financé l'éclairage à hauteur de 2465.28€ HT.



MOUVEMENT DU PERSONNEL

Antony DUFFAYET a rejoint le personnel technique de la Mairie. Il est embauché en contrat à durée déterminée sous la forme d'un Parcours Emploi Compétence (PEC).

BUDGET PARTICIPATIF

RAPPEL : le conseil municipal réitère la ligne budgétaire « Projet Village ». Une enveloppe de 15000€ est attribuée. Nous attendons toujours vos projets !

TRAVAUX D'ELAGAGE ET TERRASSEMENT

Tout particulier ou entreprise effectuant des travaux d'élagage ou terrassement à proximité des lignes doit impérativement faire une déclaration (DICT) auprès d'ENEDIS.

CIMETIERE—REPRISE DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Suite aux premiers procès-verbaux établis le 18 Mars 2016, la procédure de reprise des concessions en état d'abandon se poursuit et l'établissement des seconds procès-verbaux aura lieu Vendredi 27 septembre 2019 à 09h00 (Rendez-vous à l'entrée du cimetière vieux).

VENTES DE VEHICULES ET IMMEUBLES

Suite à l'acquisition d'un véhicule pour le service technique, la collectivité propose à la vente :

- un camion UNIMOG avec lame chasse-neige au prix de 8000€
- Un camion RENAULT au prix de 2000€.

Ces tarifs sont à débattre.

Le presbytère ayant été libéré, le conseil municipal autorise sa vente. Le prix de vente a été fixé à 85000€.

Les frais d'acte et de négociation seront à la charge de l'acquéreur.

M. Raussou a mis fin à la location du dépôt situé dans la zone de St Martin Valois. Après avoir étudié toutes les

propositions, la commune a décidé de vendre le bien à l'entreprise KERMES.

RENTREE SCOLAIRE 2019

Environ 100 enfants franchiront le portail de l'école maternelle et primaire et environ 160 au collège (effectif provisoire selon les inscriptions en cours de validation).

AIRE DE STATIONNEMENT CAMPING CARS

Après une réflexion sur plusieurs sites, le choix a été arrêté sur le terrain communal Impasse Pré de Lafon. Les riverains directs ont été tous informés. La plateforme a pu être réalisée rapidement grâce aux déblais du terrassement du terrain de rugby.



ECONOMIE D'ENERGIE

L'éclairage du bourg a été remplacé au profit de leds avec abaissement la nuit. Une prochaine tranche est à l'étude.

CREMATORIUM

La pose de la première pierre a eu lieu le 7 juin 2019.
La fin du chantier est estimée à fin novembre 2019 pour une mise en service début 2020.



SALON DU POLAR

La quatrième édition du salon du Polar « Du Sang sur les Volcans » se déroulera les 23 et 24 novembre. Comme les années précédentes, une médiation avec les écoles aura lieu le vendredi. La salon sera ouvert au public le samedi avec divers ateliers et tables rondes.

ORANGE : LA FIBRE

Orange annonce la commercialisation de ses offres Fibre à Saint Cernin avec 324 logements éligibles.

La fibre d'Orange c'est la possibilité de profiter de tous les usages en simultané sur tous les écrans du foyer. C'est donc pouvoir accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations grâce à une technologie 100% prête pour le futur.

PISCINES HORS SOL

Suite à plusieurs demandes, les installations de piscines hors sol de plus de 10m2 et pour une durée de plus de 3 mois par an (15 jours en zone protégée) sont obligatoirement assujetties à une demande préalable de travaux.

PAYS DE SALERS

Assainissement

Le transfert de l'assainissement collectif à la Communauté de Communes est effectif depuis le 1er janvier 2018. La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) a rendu son rapport le 12 novembre 2018. Le Conseil Municipal a décidé de rejeter le rapport au vu de plusieurs questionnements notamment sur les bases de calcul et l'indexation de la valeur de compensation revue à la baisse. Ce transfert va coûter plus cher à nos administrés, pour le même service et la charge sur notre commune sera plus importante, alors que le budget était jusqu'alors excédentaire.



Maison d'Artisans d'Art

Les travaux s'achèvent !
La SARL HASHKA FUSION pourra bientôt prendre possession de ses nouveaux locaux. Nous souhaitons une belle réussite à nos joalliers Karine De Backer et Hubert Laplace.



Terrain de Rugby

La Communauté de Communes, en tant que maître d'ouvrage, a engagé les travaux depuis le mois de mai. La fin de chantier est estimée au printemps 2021. Cette réalisation voit le jour par la volonté affichée des élus communautaires de maintenir et de développer le sport et l'associatif sur le territoire.

Mairie de Saint Cernin

10 Rue de la Mairie

15310 SAINT CERNIN

04 71 47 60 09 / mairie@saint-cernin.fr